



IHEI  
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES  
INTERNATIONALES



DAAD  
Deutscher Akademischer Austauschdienst  
Office allemand d'échanges universitaires

**L'accès au juge national et international  
contre les actes du pouvoir exécutif –  
théorie et pratique sur des questions d'actualité**

***Zugang zu nationalen und internationalen Gerichten  
gegen das Handeln der Exekutive –  
aktuelle Fälle im Dialog zwischen Wissenschaft und Praxis***

Conseil scientifique :

Professeurs David Capitant, Carlo Santulli et Karl-Peter Sommermann

Comité d'organisation :

Layla Kristina Jaber, Stefanie Lüer et Anne-Marie Thévenot-Werner

vendredi 7 et samedi 8 septembre 2018

Salle des Conseils

Centre Panthéon

Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'objectif du colloque est, dans un cadre franco-allemand, regroupant autant des praticiens que des chercheurs, jeunes et confirmés, de traiter des questions d'actualité sur l'accès au juge national et international en matière de droit administratif. Il s'agit d'étudier comment le droit interne et le droit international s'influencent mutuellement dans ce domaine. Ces influences réciproques contribuent-elles à un rapprochement entre les droits allemand, français, européen et international ? Quelles sont les spécificités persistantes et sont-elles justifiées ?

**Vendredi, le 7 septembre 2018**

**Matinée**

- 8h45 Accueil des participants
- 9h00 **I. Allocution d'ouverture**  
Présidence : *Professeur Carlo Santulli (Université Paris 2, Panthéon-Assas)*
- A. Rapport introductif**  
*Layla Jaber (juriste chez Westdeutscher Rundfunk), Stefanie Lüer (conseillère juridique de l'Office franco-allemand pour le Jeunesse) et Dr. Anne-Marie Thévenot-Werner (maître de conférences, Université Paris 2, Panthéon-Assas)*
- B. L'accès au juge en droit administratif selon les juridictions internationales et européennes relatives aux droits de l'homme. La jurisprudence de la Cour EDH sur les garanties résultant des articles 6 et 13 CEDH à respecter y compris lors de procédures administratives**  
*Professeur Angelika Nussberger (Université de Cologne, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme)*  
Débat
- 10h30 Pause-café à la salle de lecture de l'IHEI
- 11h00 **II. Dynamiques « descendantes » ? La réception d'obligations internationales et européennes en droit administratif français et allemand**
- A. L'accès au juge des associations de protection de l'environnement**  
Présidence : *Professeur Karl-Peter Sommermann (Université des sciences administratives de Spire)*
1. Perspective européenne et internationale  
*Dr. Aurélien Raccah (maître de conférences, Université catholique de Lille, avocat)*
  2. Perspective allemande  
*Professeur Ute Mager (Université de Heidelberg)*
  3. Perspective française  
*Dr. Ariane Meynaud-Zeroual (maître de conférences, Université Paris 2, Panthéon-Assas)*
- Débat
- 12h30 Déjeuner

## Après-midi

14h30 **B. L'accès au juge en matière de droit d'asile**

Présidence : *Professeur Aurore Gaillet (Université de Toulouse 1, Capitole)*

1. Perspective européenne

*Dr. Antonio Caiola (chef de l'unité justice et libertés civiles au Service juridique du Parlement européen)*

2. Perspective française

*Professeur Francesco Martucci (Université Paris 2, Panthéon-Assas)*

3. Perspective allemande

*Adele Goetsch (assistante de recherche à la faculté de droit de l'Université Friedrich-Alexander, Erlangen-Nuremberg)*

Débat

16h00 Pause-café à la salle de lecture de l'IHEI

16h30 **C. L'accès au juge en matière de droit des marchés publics**

Présidence : *Professeur Anne Jacquemet-Gauchet (Université Clermont Auvergne)*

1. Perspective française

*Professeur David Capitant (Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne)*

2. Perspective allemande

*Dr. Hanna Schröder (Référéndaire auprès de l'Avocate générale Prof. Dr. Juliane Kokott à la Cour de justice de l'Union européenne)*

Débat

20h00 Dîner

**Samedi, le 8 septembre 2018**

**Matinée**

9h45 Accueil des participants

10h00 **III. Dynamiques « ascendantes » et horizontales : un droit d'accès au juge en droit des organisations internationales ?**

**A. L'accès au juge des acteurs participant au fonctionnement d'une organisation internationale**

Présidence : *Professeur Pierre Bodeau-Livinec (Université Paris 10, Paris-Nanterre)*

1. L'accès au juge en droit de la fonction publique internationale

*Chris de Cooker (Président du Tribunal administratif de l'OTAN, juge au Tribunal administratif de la Banque asiatique de développement et Président de la Commission de recours du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme)*

2. L'accès au juge en droit des marchés publics internationaux

*Dr. Gisela Süß (Directrice du département du droit institutionnel de l'Agence spatiale européenne)*

Débat

11h00 Pause-café à la salle de lecture de l'IHEI

11h30 **B. L'accès au juge des administrés externes à une organisation internationale**

Présidence : *Professeur Evelyne Lagrange (Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne)*

1. Loin de l'Union, loin des juges ? – Sur les voies de recours juridictionnelles dans le cadre d'activités de sécurité et de défense extraterritoriales de l'UE

*Dr. Carolyn Moser (Institut Max-Planck de droit public comparé et de droit international)*

2. La justiciabilité des décisions administratives des organisations internationales à compétence spécialisée

*Professeur Emanuel Castellarin (Université de Strasbourg)*

Débat

12h30 **IV. Conclusion et perspectives**

*Professeur émérite Pierre Marie Dupuy (Université Paris 2, Panthéon-Assas et arbitre)*

13h00 Bretzel-Cocktail à la salle de lecture de l'IHEI